

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 juin 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : Mme KOENDERS
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir MME KOENDERS) - Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HILY) - M. BEKHTAOUI (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HAMEAU (pouvoir MME POPARD) - M. LOVICHY (pouvoir M. DESEILLE) - M. DIOUF (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQAM) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT) - M. BONORON (pouvoir MME OUTHIER)
Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Groupes scolaires Jean Jaurès 1 et Jean Jaurès 2 – Changement de dénomination

Mme Dillenseger, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les dénominations similaires des groupes scolaires Jean Jaurès 1 et Jean Jaurès 2 situés de part et d'autre de l'avenue Jean Jaurès génèrent très souvent de la confusion.

Dans ce cadre, en accord avec les conseils d'école, il est proposé de conserver un groupe scolaire Jean Jaurès, en lieu et place de Jean Jaurès 2, et, de modifier le nom du groupe scolaire Jean Jaurès 1 sur la base de propositions formulées par l'équipe pédagogique.

Une consultation citoyenne a été organisée auprès des parents d'élèves, des enseignants et du personnel du groupe scolaire Jean Jaurès 1, sur la base des cinq propositions suivantes :

- Andrée CHEDID : (1920-2011) femme humaniste d'origine libanaise. Elle écrit des nouvelles, des poèmes, des pièces de théâtre, des romans et de la littérature jeunesse. Elle s'installe définitivement à Paris en 1946 où elle commence à publier ses recueils de poésie.

- Paulette LEVY (1918-2005): enfermée parmi 88 juifs en 1944 pendant plusieurs jours dans l'école Jules Ferry à Dijon (école élémentaire Jean Jaurès 1) avant d'être déportée au camp d'Auschwitz-Birkenau où elle restera 9 mois avant d'être transférée dans une usine en Tchécoslovaquie. Elle est la seule à avoir survécu. A la fin de la guerre, Paulette Lévy revient vivre à Dijon.

- Niki de SAINT-PHALLE (1930-2002) : artiste née en France. Mannequin aux États-Unis dans un premier temps, elle excelle ensuite en qualité de plasticienne, peintre et sculptrice.

- Rosa PARKS (1913-2005) : Afro américaine, elle devint une figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis aux côtés de Martin Luther King. Elle est devenue célèbre en 1955 lorsqu'elle refusa de céder sa place à un passager blanc dans un autobus. Sa mère était enseignante.

- Pauline KERGOMARD (1838-1925) : qui est à l'origine de la transformation des salles d'asile, établissements à vocation essentiellement sociale, en écoles maternelles, formant la base du système scolaire. En 1881, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts Jules Ferry la nomme Inspectrice générale des écoles maternelles.

A l'issue de la consultation citoyenne qui s'est déroulée du 20 au 25 mars, la dénomination Paulette LEVY a reçu le plus grand nombre de suffrages. Aussi, je vous propose de retenir cette dénomination à compter de la rentrée 2018 pour les écoles maternelle et élémentaire Jean Jaurès 1.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le principe des changements de dénomination des groupes scolaires Jean Jaurès 1 et Jean Jaurès 2, à compter de septembre 2018 ;

2 – modifier le nom du groupe scolaire Jean Jaurès 1 en le dénommant Paulette LEVY ;

3 – modifier le nom du groupe scolaire Jean Jaurès 2 en le dénommant Jean JAURES.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ